

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
PAROISSE DE PLESSISVILLE**

RÈGLEMENT N° 601-16

**Règlement du Plan d'urbanisme
de la Paroisse de Plessisville**

CONSIDÉRANT QUE la Paroisse de Plessisville désire remplacer son règlement du plan d'urbanisme numéro 371-90 ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a suivi toutes les procédures de la loi ;

CONSIDÉRANT QU'UNE assemblée de consultation a été tenu le 30 novembre 2016 à 19h ou les personnes désirant se faire entendre ont pu s'exprimer ;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été déposé par Mme Claire T. Vigneault à l'assemblée du conseil le 5 décembre 2016 ;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule fasse partie intégrante du présent règlement ;

QUE le conseil municipal adopte le règlement du Plan d'urbanisme pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit ;

QUE l'original du dit règlement numéro 601-16 soit conservé aux archives de la municipalité et a effet comme s'il était au complet dans le livre des règlements ;

QUE le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Signé à Plessisville, ce 19^{ième} jour de décembre 2016.

Alain Dubois
Maire

Johanne Dubois
Secrétaire-trésorière

DATES
Avis de motion:
--/--/2016

Adoption du
premier projet:
07/11/2016

Assemblée de
Consultation:
30/11/2016

Adoption du
règlement:
19/12/2017

Certificat de
conformité de la
MRC:
/ /

Entrée en
vigueur:
/ /